

COMMUNIQUE DE PRESSE

Amiral Gestion lève 100 millions d'euros supplémentaires dans NOVA2 pour soutenir les PME/ETI françaises

Paris, le 7 juillet 2020 Spécialiste de l'investissement et du financement des PME/ETI, Amiral Gestion (3 milliards d'euros d'encours sous gestion¹) gère depuis 2012 le fonds NOVA2, le premier né des fonds NOV, pour le compte de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) et d'un groupe d'assureurs et de mutualistes français.

Face à la crise sanitaire, les investisseurs institutionnels de NOVA2 ont décidé de déployer plus de 100M€ supplémentaires dans le fonds qui dispose désormais de 250M€ pour soutenir les PME/ETI françaises. Le fonds reste ouvert et pourrait continuer à fédérer de nouveaux investisseurs dans les prochains mois et accroître sa capacité d'intervention.

Un soutien à l'économie réelle

L'objectif de cette nouvelle souscription dans NOVA2 est clair : soutenir les PME/ETI et favoriser la reprise économique suite à la période de confinement. NOVA2 sera alors particulièrement attentif à toutes les émissions primaires, introductions en bourse et augmentations de capital, pour aider les entreprises à continuer leur développement grâce à de nouvelles sources de financement. Par ailleurs, le fonds veillera à favoriser les entreprises créatrices d'emplois et orientées vers l'investissement tant ces paramètres sont essentiels pour la croissance économique.

Amiral Gestion contribue ainsi à la création d'emplois en France et au dynamisme des régions. En effet, 50% des PME cotées ont leur siège en région et les PME/ETI ont créé 7 fois plus d'emplois au cours de la dernière décennie que les grandes entreprises.

PME et montée en puissance de l'ESG

Cette nouvelle phase de l'histoire de NOVA2 est également l'occasion de renforcer l'engagement du fonds en matière d'ESG dans la lignée des fonds de Gestion Responsable gérés pour le compte notamment des grands établissements de retraites (Etablissement de Retraite Additionnelle de la Fonction Publique, Fonds de Réserve pour les Retraites). Ces fonds, également dédiés au segment des PME/ETI françaises, respectent des critères de sélection ESG rigoureux et suivent une politique d'engagement visant à faire progresser les pratiques en la matière.

¹ A fin juin 2020

Amiral Gestion

ENTREPRENEURS INVESTIS

Nicolas Komilikis, Directeur Général d'Amiral Gestion déclare :

« Nous nous réjouissons de pouvoir à nouveau accompagner nos investisseurs institutionnels dans leur volonté de soutenir les PME/ETI françaises, qui ne s'est pas démentie depuis la création de NOVA2 en 2012. C'est une responsabilité d'autant plus inspirante dans le contexte de la crise sanitaire, qui rend la capacité de nos entreprises à investir et à embaucher particulièrement critique pour la reprise économique. Nous nous engageons, par ailleurs, à inciter fortement les PME/ETI financées à adopter une démarche de progrès permanent en matière d'ESG, comme nous le faisons déjà avec nombre d'entre elles dans nos mandats de gestion responsable. Enfin, la performance restera une priorité et nous espérons bien profiter des niveaux de valorisation actuellement très faibles sur le segment. »

A propos d'Amiral Gestion

Créée en 2003, Amiral Gestion est une société de gestion indépendante détenue par ses salariés. Amiral Gestion s'appuie sur une philosophie de gestion active de conviction pour offrir les meilleures performances sur un horizon de placement long à une clientèle composée d'investisseurs institutionnels, d'investisseurs professionnels (CGPI, family offices et banquiers privés) et de particuliers. Amiral Gestion gère à ce jour les 6 fonds Sextant ainsi que plusieurs fonds dédiés à la clientèle institutionnelle. La société de gestion compte 48 collaborateurs dans le monde. Son encours s'élève à 3 milliards d'euros à fin juin 2020.

Pour en savoir plus **Amiral Gestion** : <http://www.amiralgestion.fr/>

Contacts presse – Agence Shan

Léa Schultz – lea.schultz@shan.fr – 01 41 86 82 41

Marion Duchêne – marion.duchene@shan.fr – 01 42 86 82 43